

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Rose Christiane Ossouka Raponda, ce qui pourrait s'avérer efficace ...

ARRIVÉE à la tête du gouvernement le 16 juillet dernier, l'actuelle cheffe du gouvernement a, en principe, déjà passé plus de cent jours à ce poste. Une durée qui, traditionnellement, suffit pour montrer aux populations comment le gouvernement entend mener son action. Tout comme, au cours de la même période, certains actes concrets peuvent déjà être enregistrés. Qu'en est-il de l'équipe de l'ancienne mairesse de Libreville ?

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

Le Gabon a intégré le cercle très fermé des pays ayant eu comme Premier ministre une femme, le 16 juillet 2020. Cela avec la nomination à la tête du gouvernement de Mme Rose Christiane Ossouka Raponda, économiste de formation, diplômée de l'Institut gabonais de l'Economie et des Finances, ancienne mairesse de Libreville, et plusieurs fois membres du gouvernement.

Peu après sa nomination, le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, qui l'a chargée de former le gouvernement, lui signifiait que sa mission tournera essentiellement autour de la "relance de l'économie et l'accompagnement social nécessaire en raison de la crise mondiale liée à la Covid-19". Mission qu'elle a d'ailleurs précisée à l'occasion de sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale, le 04 septembre dernier, en parlant de "la maîtrise du risque sanitaire lié au Covid-19, la relance de l'économie, la bonne gouvernance de l'action publique, et la préservation de notre modèle social de redistribution pour améliorer la qualité de vie des populations et consolider notre vivre-ensemble". Voilà qui intègre presque tous les secteurs (économie, éducation, enseignement supérieur, eau et électricité, santé, routes, infrastructures, justice, solidarité, etc.).

Sachant le chantier vaste et le contexte difficile, Rose Christiane Ossouka Raponda s'est imposée une méthode de travail et un style tournant autour du triptyque "collegialité, solidarité, et responsabilité". Et comme pour mieux cerner les enjeux et les défis auxquels son gouverne-

ment fait face, elle a instauré un système de Conseil de cabinet ministériel, une sorte d'instance devant laquelle chaque ministre vient lui décliner les priorités du département ministériel dont il a charge.

Toute chose qui s'inscrit dans la logique de sa philosophie de "ne ménager aucun effort pour déployer une importante activité de pilotage et de coordination. Histoire de se concentrer dans l'exécution de la réalisation des projets, afin de matérialiser les engagements pris". D'ailleurs devant les députés, la Première ministre s'était engagée à veiller à ce que "le gouvernement soit au diapason des enjeux afin de garantir la réussite de notre action". Tout en sachant que le chef de l'Etat lui avait exigé "l'obligation des résultats". Ceci étant, comment peut-on apprécier l'action du gouvernement un peu plus de cent jours après ? L'impression générale qui se dégage, c'est que la locataire du 2-Décembre semble avoir privilégié de s'imprégner des dossiers prioritaires de chaque ministère. D'où la multiplication des Conseils de cabinet et les concertations sectorielles. D'aucuns soutiennent même que c'est pour cela que jusqu'à présent, elle n'a toujours pas composé son cabinet. En tout cas pas de manière officielle. Toutefois, il serait aussi inexact de dire que l'activité de la Première ministre et son gouvernement s'est limitée aux seuls Conseils de

cabinet et autres concertations. Le gouvernement a dû aussi faire face à certains dossiers brûlants. Cela dans plusieurs secteurs. C'est le cas de la gestion de la lutte contre la propagation du Covid-19, l'organisation des examens du baccalauréat, le projet de la Transgabonaise, l'élaboration du projet de Loi de finances 2021, etc. (lire par ailleurs).

Tout comme, le gouvernement a initié quelques réformes. Entre autres, dans les secteurs des travaux publics, des transports, de l'économie, de la lutte contre la corruption...

Qu'à cela ne tienne, aujourd'hui le moins que l'on puisse dire c'est que, face à l'immensité du chantier, la méthode Ossouka pourrait s'avérer efficace. A condition de ne pas trop s'en fermer dans la réunionite, et penser à passer davantage aux actes concrets susceptibles de toucher le quotidien des Gabonais. Et à ce niveau, les défis sont encore nombreux. Les attentes aussi.



Photo: DR

La cheffe du gouvernement, Rose Francine Ossouka Raponda, posant terme de son premier Conseil des ministres.

LES 100 JOURS DU PREMIER MINISTRE AU PAS DE COURSE

- **LE 04 SEPTEMBRE 2020 :**
Déclaration de la Politique générale devant l'Assemblée Nationale.
- **LE 08 SEPTEMBRE 2020 :**
Tenue du premier Conseil de Cabinet ministériel, lequel était consacré à l'Enseignement.
- **LE 25 SEPTEMBRE 2020 :**
Lancement des travaux de la Transgabonaise à Kougouleu.
- **LE 16 OCTOBRE 2020 :**
Annonce d'une série de mesures visant à assouplir les restrictions imposées par la lutte contre le Covid-19.
- **LE 27 OCTOBRE 2020 :**
Participation au "Colloque international de Brazzaville" au nom du Président de la République.
- **LE 29 OCTOBRE 2020 :**
Rencontre avec les confessions religieuses quant à l'assouplissement des mesures restrictives liées au Covid-19

@steve akher | Scs : Service Documentation de L'union



Rose Christiane Ossouka Raponda

Quelques jours après : une méthode originale

Prorogation de l'état d'urgence sanitaire : une décision qui a fait débat

J.KOMBILE.MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

LE maintien de la tendance baissière de la pandémie, l'amélioration de la protection des populations contre le Covid-19, le renforcement du dispositif sanitaire. Tels ont été, entre autres, les arguments évoqués par le gouvernement, en octobre dernier, pour justifier la prorogation de l'état d'urgence sanitaire pour une durée supplémentaire de quarante-cinq jours. La partie ne s'est pas du tout avérée aisée. Vu qu'une partie de l'opinion publique s'était insurgée contre une reconduction de cette situation exceptionnelle, arguant du fait que, non seulement, le texte juridique qui la sous-tendait n'était plus valide. Mais aussi,

Toutefois, cette décision a eu pour conséquences, entre autres, le prolongement de la fermeture de plusieurs structures économiques.

et surtout, que la situation épidémiologique, caractérisée par une diminution significative de cas de contamination au Covid-19 sur toute l'étendue du territoire national, ne justifiait nullement une prorogation de l'état d'urgence sanitaire. Mais, rien n'y fait. Résolu à contrôler et à maintenir la pandémie, faisant montre de prudence, le gouvernement, par le truchement du ministre d'État, ministre de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, et de son collègue de la Santé, le Dr Guy-Patrick Obiang-Ndong, a obtenu, de l'Assemblée nationale, la pro-

rogation des mesures sanitaires et sécuritaires de lutte contre la pandémie à coronavirus. En mettant en avant la nécessité de ne pas assouplir précocement lesdites mesures, d'autant que la seconde vague de la pandémie est une réalité dramatique à laquelle plusieurs nations de la planète sont confrontées. Toutefois, cette décision a eu pour conséquences, entre autres, le prolongement de la fermeture de plusieurs structures économiques comme les débits de boissons, les motels, etc.. Ce qui constitue une autre équation qui s'impose au gouvernement.



avec le président Ali Bongo et tous les membres du gouvernement au



Photo: DR

Covid-19 : des accrocs et des réponses

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

DES sa prise de fonction, l'un des gros dossiers que doit aussitôt gérer Rose-Christiane Ossouka-Raponda est la riposte au coronavirus.

A son arrivée au 2-Décembre, la situation épidémiologique était déjà bien moins dramatique. "Au total, sur 67 767 prélèvements, nous enregistrons 6 984 cas testés positifs (10,3 %) dont 4 463 guéris (63,9 %) et 49 décès ; 32 hospitalisés dont 6 personnes en réanimation", avait indiqué le Comité de pilotage (Copil) du plan de veille et de riposte

contre l'épidémie à coronavirus au Gabon dans sa présentation du 15 juillet. Soit la veille de sa nomination. Et depuis plusieurs choses sont survenues. La tendance baissière est une certitude (on comptait mercredi passé seulement 104 cas actifs, lire par ailleurs). Elle a donc induit la phase 2 de l'allègement des mesures restrictives. Le 16 octobre le gouvernement annonce la réouverture des lieux de culte, des restaurants, un couvre-feu ramené de 22 heures à 5 heures au lieu de 20 heures à 5 heures précédemment, etc. Cette annonce reste cependant marquée par la confrontation avec l'Église catholique. État et

représentants religieux se déchirant sur la date de la réouverture des lieux de culte, avant de revenir à la table des négociations. En dépit d'une volonté d'améliorer la riposte contre le Covid-19, la machine s'est, à un moment, grippée. En effet, en octobre, plus de 5 fabricants de faux résultats négatifs au Covid-19 à Libreville sont interpellés et écroués. Puis le laboratoire d'analyses médicales Pr Gahouma a fait face à un mouvement d'humeur de ses agents, le 3 novembre passé. Parce que 6 d'entre eux avaient été interpellés pour soupçon de trafic de tests de négativité au Covid-19. Même si la situation est rapidement revenue à la nor-

male, cet accrocc montre un point sur lequel la Première ministre doit se pencher. L'impact du coronavirus n'est pas que sanitaire. Avec des secteurs économiques sous assistance respiratoire, Ossouka-Raponda et son gouvernement ont été obligés, par exemple, d'ouvrir le guichet spécial pour l'accompagnement des opérateurs économiques, le 22 octobre dernier. Pour recenser les propriétaires de bars, bistrotts et discothèques. Ils plancheraient aussi sur un plan de relance du secteur touristique après la crise du Covid-19, évalué à 8,15 milliards de FCFA.



Photo: F.M. MOMBO/L'Union